

paroissiens que les prières seules ne suffisent pas à payer l'éclairage et le chauffage de l'église. Il déclarait qu'il avait besoin d'argent pour faire administrer l'église. De la même façon, nous avons besoin d'argent pour les élections. A mon avis, un comité comme celui qu'on a proposé pourrait faire des observations très sensées qui dissiperaient des idées fausses chez ceux qui s'imaginent que le ciel fait tout à coup pleuvoir huit, neuf ou dix millions de dollars les années d'élections, et que nous distribuons cette somme à travers le pays pour faire élire nos candidats. C'est malheureusement une idée répandue. Ce nous serait tous utile, en ce sens que nous aimerions tous à croire, j'en suis certain, que nos partis pourraient compter—et je n'ai pas l'intention de discuter aujourd'hui cette prétention—sur l'appui financier de l'État. Si les caisses de partis ne s'alimentaient qu'à cette source, ce serait une excellente chose, à mon sens. Ou encore, si l'argent venait de dons faits ouvertement par des particuliers, très bien.

Je pense que tous voudraient que nos partis fonctionnent ainsi. Depuis une couple d'années, les journaux ont publié sur le sujet un certain nombre d'articles. Je ne dis pas qu'ils ont raison ou tort. Un de ces articles a été écrit par M. Blair Fraser et un autre, plus récemment, par M. Peter Newman, dans lequel l'auteur dit d'où vient l'argent dont disposent les grands partis politiques, le parti que je représente et le parti qui ne siège pas encore à la Chambre. Dans cet article, l'auteur dit que de grandes sociétés donnent beaucoup d'argent au même parti. Il n'y a rien de diffamant là-dedans; l'auteur a simplement dit que l'argent est là et que tout simplement ces compagnies en réalité paient pour maintenir l'état de choses ou peut-être sont-elles forcées de payer quelque chose qu'elles ne veulent réellement pas payer. Toutefois, à bien y penser, c'est vous et moi et tous les contribuables du pays qui acquitons réellement les frais d'élections.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je me demande si l'honorable député de Peterborough me permettrait de poser une question.

M. Pitman: Certainement.

M. Woolliams: L'honorable député a déjà fait certaines observations sur la façon dont on se procure de l'argent pour les élections. Il se peut que je ne comprenne pas, mais pourrait-il nous dire comment le parti qu'il représente, le Nouveau parti démocratique, trouve des fonds? Pourrait-il l'expliquer à la Chambre, parce que j'ai entendu des versions tout à fait différentes et il se peut que j'aie mal saisi.

M. Pitman: Je donnerai bien volontiers des explications à l'honorable député. Nous avons permis aux syndicats qui veulent s'affilier—il s'agit des succursales et non du Congrès du travail du Canada—de s'affilier, dis-je, par une décision prise à la suite d'un vote démocratique au sein de la succursale, et tout membre d'une succursale qui désire verser 5c. par mois peut contribuer de la façon déterminée par le syndicat même. C'est la méthode qui a été appliquée. Elle est connue de tous; il n'y a rien de secret là-dedans. C'est ce qui se produit, je crois. Bien entendu, tous les autres partis politiques recueillent leurs fonds de la même façon, c'est-à-dire par des cotisations versées par les membres aux organisations locales de cette circonscription. Là non plus, il n'y a rien de secret; on l'a dit bien des fois. Pour revenir au projet de résolution dont nous sommes saisis...

M. MacInnis: L'honorable député me permettrait-il une autre question? N'admet-il pas que la réponse qu'il vient de donner à l'honorable député n'est qu'une réponse partielle, qu'elle n'explique pas complètement la situation pour ce qui est des succursales syndicales qui versent une cotisation au Nouveau parti démocratique? A mon sens, la situation n'a rien de démocratique, en ce que les membres des syndicats locaux qui ne veulent pas verser une cotisation au parti politique, doivent se retirer. Si c'est démocratique, pourquoi n'adhèrent-ils pas?

M. Pitman: En ce qui concerne la politique du parti, il n'est pas du tout question qu'ils se retirent. Sachez que chaque filiale décide elle-même sa façon d'agir. Peut-être l'honorable député trouve-t-il à redire dans sa propre région, mais je n'ai rien entendu de semblable dans mon bout. Peut-être l'honorable député en sait-il plus long que moi dans ce secteur particulier, mais en ce qui me concerne, j'ai donné les explications comme je vois les choses.

Je reviens donc encore une fois à la motion. Je ne veux pas en retarder l'adoption. Nous sommes dans une ère où les dépenses électorales montent à un rythme fantastique. Toute la propagande télévisée et toutes les méthodes auxquelles ont recours les partis les mènent presque infailliblement à la faillite, comme l'a laissé entendre l'honorable député de Bonavista-Twillingate. Je suis tout à fait en faveur de l'institution de ce comité. J'aiderai le comité dans ses efforts en vue d'assigner des témoins qui l'aideraient à trouver un autre mode de fonctionnement pour tout notre système politique électoral.

M. Egan Chambers (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je regrette de n'avoir pu